

L'évolution de la société française depuis l'Ancien Régime a fait de la propriété un de ses piliers.

Depuis les années 70, les usages de la nature se sont diversifiés, en particulier les usages récréatifs, cela notamment en raison de l'augmentation du temps de loisir et de l'accessibilité croissante aux espaces naturels. Or la plupart de ces espaces sont des espaces privés, entraînant parfois un affrontement **entre usagers et propriétaires fonciers**, ce qui constitue un enjeu majeur. Les tensions liées aux concurrences d'usages des espaces de nature sont de plus en plus diverses et parfois exacerbées.

Un constat général est que la nature est de plus en plus perçue comme un bien commun appartenant à tous. Concilier le droit constitutionnel de la propriété avec l'aspiration légitime à accéder aux espaces naturels nécessite que soient posées des questions relatives aux responsabilités personnelles et collectives de chacun. Le non respect du droit de propriété, la mise en jeu de la responsabilité du propriétaire et les pressions (parfois au point de dégradations) exercées sur les espaces naturels par certains usages ou usagers sont les principales raisons qui expliquent la réaction des propriétaires vis-à-vis d'individus présents sur leur propriété. La pression exercée sur les milieux dans les espaces privés peut être plus forte lorsque les usages de loisir n'y sont pas gérés, à l'inverse notamment des espaces naturels protégés ou ouverts au public, qui, grâce à des plans de gestion, réussissent à **concilier protection et utilisation de la nature**.

Les pouvoirs publics doivent donc répondre à une **demande sociale croissante de nature** tout en assurant le **respect des droits attachés à la propriété** ainsi que la **préservation de la qualité des milieux d'accueil**.

Pour proposer une gestion efficace de ces enjeux, une rencontre entre tous les usagers (gestionnaires multiples, acteurs divers) des espaces naturels en France est devenue une nécessité. Ce colloque sera un lieu d'échanges et de réflexion sur les thèmes suivants :

La question de la responsabilité, des propriétaires (privés et publics), mais aussi des particuliers fréquentant l'espace naturel, en cas d'accident, est également au cœur des préoccupations.

Alors que **les sports et loisirs de nature** apparaissent comme un facteur de dynamisme de l'activité touristique et de l'animation sociale en zone rurale, il devient urgent de proposer et de valoriser des solutions adaptées à la gestion des sites, aux modalités de pratique et de concertation...

La France attire, par la qualité de son patrimoine naturel, mais aussi comme résultat d'une volonté politique volontariste en terme de stratégie économique, un grand nombre de « touristes » étrangers. Il s'agit donc d'une problématique internationale, **chaque pays ayant sa propre « culture » de l'espace naturel**.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

8h45 Accueil

9h15 Accueil par **Sébastien GENEST**, Président de FNE

MODÉRATEUR DE LA MATINÉE :

Michel BADRE, Inspecteur général de l'environnement

9h25 Exposé d'un cas concret introductif : *le canyoning dans le Llech*

9h40 Introductif de la problématique par **Gilles BENEST**, Pilote du réseau *Tourisme et Environnement* de FNE, Maître de conférences à l'Université Paris 7-Denis Diderot

09h55 Exposé des « accueillants » par **François BACOT**, Président du Comité des forêts

10h35 Echanges avec la salle

11h15 Pause

11h30 Exposé des « accueillis » par **Bernard KALAORA**, Professeur à la faculté de philosophie et sciences humaines et sociales de Picardie

12h10 Echanges avec la salle

12h50 Pause déjeuner

MODÉRATEUR DE L'APRÈS-MIDI :

Patrick BLANDIN, Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, Département Hommes-Natures-Sociétés

14h00 Exposé de la « gestion des milieux d'accueil » par **Jacques WEBER**, CIRAD, Directeur de l'Institut Français de la Biodiversité

14h40 Echanges avec la salle

15h15 Pause

15h30 Synthèse des conclusions par **Anne CARON-DEGLISE**, Magistrate

16h00 Clôture par **Paul RAOULT**, Sénateur du Nord

16h30 Mot de la fin par **Sébastien GENEST**, Président de FNE

16h45 Fin du colloque

BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer avant le 30 janvier 2007

tarif: 25€
comprenant
déjeuner et actes

Nom : _____ Prénom : _____
Fonction : _____ Structure / organisme : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Fax : _____ Courriel : _____

participera au colloque oui non
participera au déjeuner oui non
sera représenté par _____



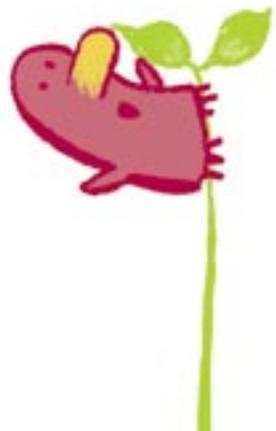
Merci
d'affranchir
au tarif
en vigueur

France Nature Environnement

Colloque "La nature : l'usage change(ra)-t-il la propriété ?"

6 rue Dupanloup

45000 Orléans



> COMITÉ D'ORGANISATION

FRÉDÉRIC ALEXANDRE > Université Paris 7-Denis Diderot
SÉBASTIEN BAHOLET > Ministère délégué au Tourisme
GILLES BENEST > France Nature Environnement
ERIC JOURNAUX > Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

> CONSEIL SCIENTIFIQUE

MICHEL BADRÉ > Inspecteur général de l'environnement
PATRICK BLANDIN > Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, naturaliste
ANNE CARON-DÉGLISE > Magistrat
OLIVIER DE LA ROBERTIE > Avocat
PHILIPPE DUHAMEL > Enseignant chercheur, géographe
JEAN-FRANÇOIS MAMDY > Enseignant chercheur à l'ENITAC,
Président de l'association SOURCE
OLIVIER PÉGARD > Enseignant chercheur, sociologue
JACQUES WEBER > CIRAD, Directeur de l'Institut Français de la Biodiversité

> ACCÈS

MÉTRO LIGNE 12 > stations Assemblée nationale ou Solférino
RER C > station Musée d'Orsay

> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

COURRIEL > tourisme-env@fne.asso.fr
TÉLÉPHONE > 01 45 70 95 84

Les inscriptions non réglées ne seront pas prises en compte.
Cependant, les administrations ont la possibilité de fournir un bon de commande dûment signé par l'autorité compétente, si le règlement ne peut être joint à l'inscription.
Toute annulation parvenue avant le 1 février donnera lieu à un remboursement de 80%.
Après cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué.



COLLOQUE

LA NATURE :

l'usage
change(ra)-t-il
la propriété ?



LE 6 FÉVRIER 2007

Caisse des Dépôts et Consignations
15 quai Anatole France, Paris 7^{ème}
Salle Solférino

